



L'AUTAIN

JUILLET 1986 - N° 21

Publication semestrielle gratuite



BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DU CENTRE AÉROPORTE DE TOULOUSE

Bulletin de liaison
et d'information du
**CENTRE AÉROPORTÉ
de TOULOUSE**

155 av. de Grande-Bretagne
31052 TOULOUSE CEDEX
Tél. 61. 49.11.71
Télex - TLSE 531464 F.

Semestriel gratuit

Directeur et rédacteur en chef de la
publication :

C. JOSSE

Assisté de :

Jean DUCOFFRE
Fleury LEPOT
Christian DESANGLES
Max CATHALA
Henri GALAUP
A/C BLÉAS
Christian LARRÉ
Eliette DELCLAUX
Gendarme COPENOL
Josette MORENO
Nathalie PALETTA
Gérard RAIGNÉ
Michel ROQUEBERT
Roland BOUCHET
Claude BRIOT

Dessins de :

Roland FAJEAU

Tirage : 600 exemplaires

N° 21

Copyright :

La reproduction même partielle de tous
les articles et illustrations de ce bulletin
est strictement interdite sauf accord du
responsable de la publication.

N° . ISSN 0396 - 8723

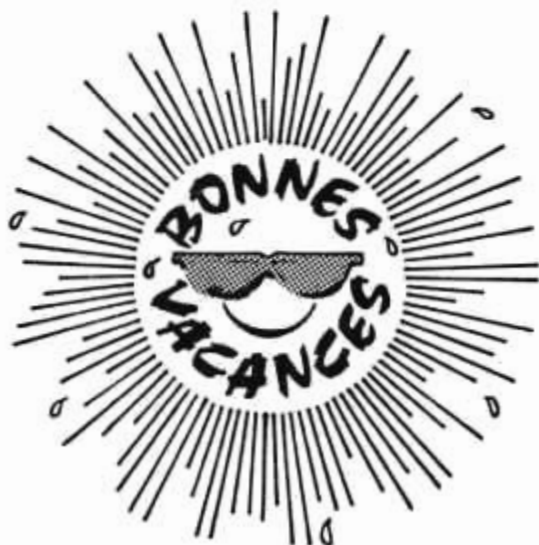
Imprimé par
l'Atelier de Reprographie du CAP



CENTRE AÉROPORTÉ DE TOULOUSE



*Essais de givrage sur maquette
de voile 133 - 11
(Cf. article BERRY... ou Sibérie)*



ÉDITO

Au sommaire de ce numéro des articles divers ; vous êtes toujours plus nombreux à apporter votre pierre ; c'est intéressant, bien sûr pour la qualité de l'Autan mais également pour la fonction liaison et communication qu'il assure.

En effet, je crois qu'il n'est nul besoin de démontrer l'ouverture et la liberté des auteurs ; ils peuvent tous depuis longtemps en témoigner et c'est heureux.

Certes, l'accouchement, une fois encore, fut difficile dans le sens où l'enfant est loin d'être un prématuré. Monsieur BRIOT et son équipe qui prennent une part primordiale à la confection et à la réalisation du journal nous le pardonneront et vous aussi, nous en sommes sûrs !

Nos moyens sont modestes mais nos ambitions sont à l'image du CAP : il faut communiquer au sein de l'entreprise ; CAP Info remplit remarquablement cette mission, presque au jour le jour. L'Autan paraît, lui, deux fois par an et se doit donc de refléter une image plus globale. Les deux actions sont d'ailleurs complémentaires.

Mais seul l'Autan sort à l'extérieur de nos murs : c'est pourquoi nous soignons avec fierté la vitrine ; c'est une façon de figurer l'ouvrage auquel tous ont participé.

C. JOSSE

Quant à nous, maintenons le cap sur cet objectif que nous nous sommes assigné depuis plusieurs années : celui de l'extension de nos capacités. Nous progressons avec persévérance dans cette voie et je sais qu'en cela, je peux compter sur la volonté de l'ensemble du personnel. Le contexte économique actuel qui ne nous facilite pourtant pas la tâche nous oblige cependant à redoubler d'imagination.

Cette situation m'inspire une réflexion que j'aborderai avec vous dans ce premier mot. Il s'agit de la continuité du changement c'est-à-dire du renouvellement incessant de notre environnement.

Tout change, en effet, tôt ou tard. Certains parlent de mutation technologique ; d'autres vont jusqu'à dire révolution... Quoi qu'il en soit, les changements successifs ne nous laissent pas indifférents, nous surprennent parfois, et nous obligent à adapter, nos modes de vie, aussi bien dans notre vie professionnelle que dans notre vie familiale. Le CAP bien entendu n'échappe pas à ce mouvement et il serait regrettable de s'y opposer par principe. En effet, les changements nous touchent d'abord sous la forme de nouvelles machines ou nouveaux équipements qui, à l'usage, s'avèrent plus intéressants que les précédents. Ils nous touchent ensuite par une nouvelle façon de voir nos tâches par exemple en "dialoguant" avec les programmes informatiques qui s'introduisent partout : machines à écrire à traitement de textes, micro-ordinateurs seuls ou couplés à une machine, minitel etc...

Je pense que désormais il nous faut aller plus loin dans ce processus et qu'il vaut mieux précéder le mouvement. Comment ? Par l'ouverture d'esprit et par la remise en cause de nos méthodes de travail personnel. En se disant parfois : "Ce que je fais depuis si longtemps de la même manière, ne peut-il pas être fait autrement... plus simplement, plus rationnellement ?" Mais il ne faut quand même pas aller jusqu'au doute ; il s'agit seulement ici de "dépoussiérer" un peu nos habitudes, par exemple en confrontant nos idées avec celles des autres. Vue comme un échange ou une information, la remise en cause est une sorte de cure de rajeunissement de l'esprit.

Ce faisant nous sommes mieux préparés aux changements qui nous attendent mais attention, la remise en cause doit rester réaliste et surtout respecter quelques principes de base, comme celui du maintien de bonnes conditions de travail. J'aborderai d'ailleurs ce dernier point à l'occasion de l'un de mes prochains mots.

Revenons à la "continuité du changement" pour dire qu'elle fait maintenant partie de notre environnement et je compte sur vous pour l'adapter à votre vie professionnelle avec sérénité et curiosité.

F. BONAN

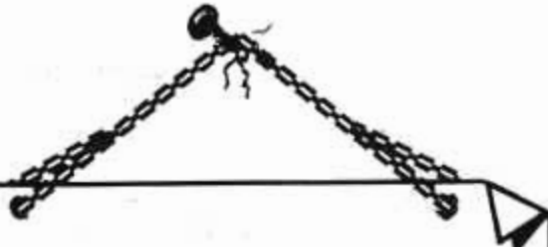
Le Mot du Directeur

MAINTENONS LE CAP



L'ICA MAURY est parti ; il retrouve dans ses nouvelles fonctions l'une des techniques qu'il a le plus aimée : la construction aéronautique. Avec l'enthousiasme que nous lui connaissons, nul doute qu'il s'intégrera

rapidement dans son nouvel élément.



S O M M A I R E

- ◆ Editorial
- ◆ Le mot du Directeur
- ◆ Allo Docteur... — C. JOSSE
- ◆ Restructuration du CAP — J. DUCOFFRE
- ◆ Portes ouvertes aux familles — F. LEPOT
- ◆ Visites au CAP — F. LEPOT
- ◆ Changement de Directeur au CAP — F. LEPOT
- ◆ Pendant la Coupe du Monde... la Coupe...
Inter-ateliers ! — C. DESANGLES
- ◆ Journée des retraités 1986 — M. CATHALA
- ◆ Parachutage T.R.M 2000 — H. GALAUP
- ◆ Les Troglodytes de Saint Astier
— La Cellule DAT/Emballage du CAP
- ◆ Parachutisme sportif — A/C BLEAS
- ◆ Berry... ou Sibérie — C. LARRÉ
- ◆ Jouer..., la chose la plus sérieuse au monde !...
— C. JOSSE
- ◆ Le raid Jurassien des «Neuf à la neige»
— E. DELCLAUX
- ◆ La Gendarmerie de l'Armement à votre
service !... — Le Gendarme COPENOL
- ◆ «Captherinettes» — J. MORENO
— N. PALETTA
- ◆ Retraite — G. RAIGNÉ
- ◆ La Légende Toulousaine — M. ROQUEBERT
- ◆ L'Or de Toulouse — M. ROQUEBERT
- ◆ Le carnet



“ALLO DOCTEUR...”

Centre Aéroporté, section aéromobilité, 9 h 15 un jour comme tant d'autres... DDRINNG...

- «Allo... Bonjour, je suis *Monsieur UNTEL*, je travaille sur le programme du *canon Z*, j'ai un problème...»

- «Oui, je vous écoute...»

- «Voilà, nous fabriquons ce nouveau *canon à pruneaux*, nous souhaitons le vendre à la *Mondialie Occidentale*, vous connaissez ?»

- «Oui..., heu...»

- «Nos clients voudraient aérotransporter ce matériel ; pouvez-vous nous dire de quels avions ce pays est équipé ? Vous réglerez pour nous les problèmes d'aérotransport.»

- «On va voir...»

- «Nous sommes en concurrence avec les Suisses qui leur ont promis de leur héliporter le *canon à fraises* dans la cour du palais présidentiel ; vous pensez que c'est également possible ? Il serait intéressant de le faire avant eux, demain, par exemple, avec les munitions...»

- «Et bien...»

- «Bon je compte sur vous ; ah ! j'oubliais on n'a pas de crédits pour l'instant.»

Plaisanterie mise à part, la section aéromobilité reçoit beaucoup d'appels similaires ; elle est faite pour cela et... elle **ADORE** cela !

L'aéromobilité est inscrite dans les missions du Centre Aéroporté et comporte trois volets :

- le largage (conditionnements de matériels particuliers, mise au point de nouveaux procédés de largage...),
- l'hélitransport (transport en soute ou élingage),
- l'aérotransport.

Cette dernière activité s'est fortement développée ces dernières années à la suite de la constitution de la Force d'Action Rapide et du recours toujours plus nécessaire au transport par voie aérienne.

Car aujourd'hui, les programmes sont rarement confinés à la stricte dimension nationale. L'exportation notamment nécessite parfois la voie aérienne (sûre et rapide) pour les nombreuses présentations aux clients étrangers. Mais l'aéromobilité est bien souvent aussi une fonction, une spécification primordiale pour nombre de matériels, que ce soit sur aéronefs civils ou militaires.

Alors, n'hésitez plus «**Aéromobilité - Service**» vous répondra !

C. JOSSE

RESTRUCTURATION DU C.A.P

L'Autan n° 20 de décembre 1985 annonçait le démarrage imminent du premier bâtiment du futur CAP. Voilà qui est fait, ce démarrage a eu lieu le 6 janvier 1986, et depuis, les travaux vont bon train comme le montrent les photos ci-dessous.

L'avancement étant conforme au planning, les personnels des laboratoires du Centre d'Essais peuvent envisager de prendre possession de leurs nouveaux locaux courant avril 1987.

(la suite au prochain numéro...)

Jean DUCOFFRE



05.03.86 - Poteaux et longrines en cours



06.01.86 - Mise en place de la clôture
Aménagement du chantier



02.04.86 - Longrines, acrotères maçonnerie réalisés à 95 %



04.02.86 - Terrassements et fondations terminés



12.05.86 - Planchers, hérisson, toiture réalisés à 95 %



LE CAP OUVRE SES PORTES

Novembre 1972 - Décembre 1985 - Treize années s'étaient écoulées sans que le CAP n'ouvre ses portes sur l'extérieur.

Malheureusement les conditions générales de sécurité se sont beaucoup dégradées depuis le début de la précédente décennie et nos portes n'ont pu que s'entrouvrir cette fois. Il est quand même bon d'avoir renoué avec ce type de manifestation qui intéresse les uns et valorise les autres.

Un gros point d'interrogation se posait quant au succès possible de cette demi-journée limitée à la très proche famille des personnels en activité. Les personnels se sentiraient-ils concernés ? Avions-nous des choses intéressantes à présenter ? La charge ne serait-elle pas trop lourde pour notre petit établissement ? Les nécessaires mesures de sécurité ne seraient-elles pas rebutantes pour les candidats à la visite ? Toutes ces questions, et d'autres encore, ont été balayées par la volonté de notre ancien Directeur - l'ICA MAURY - d'aller de l'avant. Cette journée devait avoir lieu. Elle a eu lieu. Elle s'est parfaitement déroulée, la participation a été élevée et les visiteurs ainsi que les visités ont été enchantés. Coup d'encensoir ou d'autosatisfaction ? Certainement pas, étant donné que l'ensemble du personnel a pu constater la chose "de visu".

En plus des présentations classiques d'ateliers, de laboratoires et de bureaux une présentation audio-visuelle renforcée a été organisée : film 16 millimètres, vidéogramme sur les divers modes de largage, diapo-son de présentation du CAP.

Le garage, un peu excentré avait aligné son parc de véhicules à proximité du hall de conditionnement. Partout où cela était possible des présentations dynamiques étaient effectuées.

Beaucoup d'entre nous se sont dévoués, pour préparer, nettoyer, organiser, guider des groupes, présenter les activités, ou se transformer en hôtesse. Merci à tous et félicitation pour l'image que vous avez donnée de notre maison. En parlant d'image, petite catastrophe : un flash désynchronisé et voilà la presque totalité des photos prises ratées. Nous nous contenterons de la seule pellicule sauvée. En compensation je vous propose le reportage réalisé en exclusivité pour "l'AUTAN" par Carole BAUMERT.

Au fait, un dernier mot, rendez-vous pour les prochaines portes-ouvertes au CAP ; dernier trimestre 1987.



Le parc automobile du CAP en ordre de bataille



«Je développe les films en continu» dit M. Parmentier



Extra leur boîte à malices...

CAP
 (Centre Aérospatial de
 Boulauré)

Le mercredi 4 décembre 1985 à 14h commence la visite des familles du personnel. La visite des ateliers, des ~~bois~~ laboras (à la rien compris), le tambour (sans baguettes) et le plus Jean, pour moi, l'atelier photo avec sa chambre noire. Puis le squelette d'un avion avec dans son ventre une jeep. Des films vidéo, cinéma (avec de très bon bombons) une grande tour pour sécher les parachutes et des cadeaux. A 16h, hélas, se termine cette visite. Toutes les personnes ont été très gentilles avec moi. J'ai passé une bonne journée.

Carole

Une «bonne journée» si bien racontée par Carole BAUMERT



David et Goliath...!

L'escadrille du CAP en route pour le pays des merveilles

LE CAP OUVRE SES PORTES (suite)



M. Amadio raconte l'équipement de parachutage individuel



M. Briot et le super mascot de l'atelier repro



le labo électronique... y-a pas mieux dit M. Raud

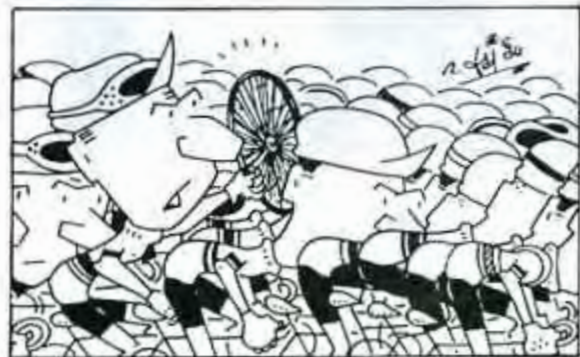


C'est pas triste la technique avec M. Agulhon



...Si tu m'enfourche... moi, je l'encadre !..

AU TOUR... de Fajean



-A qui est cette roue ???

VISITES AU CAP

En ce premier semestre d'année 1986 le rythme des visites s'est infléchi en diminution en raison d'impératifs divers, de disponibilités, de moyens et de personnels. Donc à défaut de quantité nos efforts ont été concentré sur la qualité des visiteurs.

Pour donner aux décideurs une vision saine et exacte de notre Établissement, sans fard et sans ombre, il convient d'extraire les éléments importants qui intéresseront le visiteur et de les présenter sous une forme et dans un langage qui convaincront.

F. LEPOT



16 Janvier 1986 - L'Ingénieur Général GRIFFOUL, Directeur du SIAR/SUD-OUEST, quitte son magnifique bâtiment de la rue Roquemaurel et, en voisin, vient s'enquérir de ce que mijote le CAP. L'IGA GRIFFOUL et le SIAR/DSO ont pour domaine une vaste région qui couvre "grasso-modo" la 4ème Région Militaire ; Midi Pyrénées, Aquitaine, Charente Poitou et Limousin.

La mission principale du SIAR est de s'assurer que la qualité des matériels d'armement livrés aux armées française ou étrangère est conforme aux **EXIGENCES CONTRACTUELLES**.

Pour mener à bien cette mission, il exerce deux types d'actions principales :

- actions générales de surveillance des systèmes d'assurance de la qualité des entreprises, des moyens de fabrication et de contrôle,
- actions de surveillance des fabrications et de contrôle portant sur l'exécution de chaque contrat.

En quelque sorte, le SIAR pourrait dire aux centres techniques et pilotes de marchés : *définissez bien nous ferons le reste !*

Notre visiteur était accompagné de l'ICETA BARRET bien connu des anciens du service industrialisation du CAP.

Belle journée d'hiver très ensoleillée, conditions idéales pour des largages d'essais. La rigueur de nos procédures et la qualité des moyens ont pu être mis en évidence.



Le VLTT P4 vient de se poser en douceur...



*« Focale 500..., pas mes lunettes... le cinéthéodolite !... »
semble dire l'ICETA LACOSTE à l'IGA GRIFFOUL*





17 Janvier 1986 - Pour "chauffer" la reprise, nous recevons, en opération conjointe avec le groupement "Aéroportés" de la STAT le stage 6622 en provenance de l'École des Troupes Aéroportées. Ce numéro de nomenclature cache le stage des Capitaines. Il s'agit des officiers qui vont prendre le commandement de compagnies, de batteries ou d'escadrons suivant l'arme à laquelle ils appartiennent. Il est important pour nous que ces officiers, promis pour beaucoup à un brillant avenir, fasse une réelle connaissance des services techniques, que quelques idées fausses soient exécutées au fil tranchant de la réalité vraie et que des idées soient échangées.

11 Février 1986 - Fait sans précédent dans les annales du CAP, le Sous Chef d'État Major de l'Armée de Terre, le Général MONCHAL rend visite au CAP. Artilleur et parachutiste, le Général MONCHAL a longtemps servi dans les troupes aéroportées : au 1/35 Régiment d'Artillerie Parachutiste où il a été lieutenant de tir (1er batterie), commandant de batterie et chef de corps (1979 - 1981). Il a également servi à l'État Major de la 11ème Division Parachutiste.

Inutile d'insister donc, c'est avec un œil de spécialiste éclairé et une oreille attentive qu'il s'est intéressé à nos techniques et installations et écouté les explications de fonctionnement. Participaient également à cette visite, le Général DELYSSNIDER, l'Ingénieur Général MECHULAM chef du service MOB et le LT COL BORDRON de l'EMAT/ÉTUDES/9.

Journée froide mais ambiance pleine de chaleur due à la personnalité des visiteurs d'une extrême courtoisie et d'une amabilité bienveillante.

Les exposés en salle se sont succédés, denses et précis. Les essais de largage en faible hauteur et de parachutage de TAP 696 - 26 modifiés ont brillamment montré la maîtrise de nos ingénieurs et techniciens.

Finalement, examen capital pour le CAP qui a obtenu une bonne note ! Mais attention, le message est clair : *AIDES-TOI, le CIEL T'AIDERA*. Autrement dit, soyez performants et diversifiés, faites preuve d'imagination et de réalisme. *Message reçu 5/5.*



Nous avons vu, c'était très bien...



*La voie des airs évite de perdre du temps
De gauche à droite : IGA MECHULAM,
Général MONCHAL, ICA BONAN*



*« Vous allez voir ce que vous allez voir »
dit l'ICETA LACOSTE*



*L'ICA MAURY raccompagne les visiteurs
après cette excellente journée*



12 Février 1986 - Après le commanditaire, le grand utilisateur. Devenue traditionnelle, la visite au CAP du Général commandant la 11ème Division Parachutiste a eu lieu alors que les frimas de l'hiver étaient encore en suspension.

Donc le Général de Division Noël CHAZARAIN est venu "faire le tour" de la question technique et se rendre compte de la capacité du CAP à lui fournir les excellents matériels dont ses troupes d'élite ont besoin pour mener à bien les multiples missions auxquelles il doit faire face.

J'ai employé ci-dessus une formule mal adaptée au personnage. En fait, ce n'est pas un homme à "faire le tour" avec la connotation de superficialité que cette expression suppose. Après avoir appréhendé globalement les problèmes et pris connaissance des hommes, des moyens et des affaires en cours, il est entré dans le vif du sujet montrant une parfaite connaissance des programmes en cours et des problèmes posés.

Aux exposés en salle ont succédé les présentations d'essais sur les sites d'essais aériens de Fonsorbes et de Blagnac, au cours desquels ont été effectués des largages de TAP 696 - 26 modifiés, de faible hauteur et de très faible hauteur.

Le Général CHAZARAIN était accompagné de ses plus proches collaborateurs, les Généraux LEGROS et SENGEISEN, le Colonel ROUDEILLAC et le LT COL VOUAUX.



Au P3 de gauche à droite, l'ICA MAURY le LT COL VOUAUX, le Général CHAZARAIN le Général SENGEISEN, le Général LEGROS l'ICA BONAN, l'ICETA LACOSTE



Du haut de ces 100 mètres une faible hauteur vous contemple



Fin de journée conclue par une impeccable TFH





« Notre Directeur est aspiré par une turbine ». C'est approximativement la synthèse des pensées que pouvaient agiter les cadres du CAP lorsque l'ICA MAURY les réunit, fin janvier, pour annoncer son départ fin février, pour se mettre en congé du personnel navigant. Il est retourné à ses premières amours : les moteurs d'avions.

Mars 1983 - Février 1986. Trois ans à la tête du CAP. Trois ans qu'il avait reçu des mains de son prédécesseur, l'ICA GOURSOLLE, les clés symboliques du CAP. Trois ans c'est court, et pourtant que d'aboutissements et que de préparations d'affaires. Trois ans et c'est le CAP qui rayonne à l'extérieur avec des contacts tous azimuts. Trois ans et c'est la délégation amplifiée des conduites d'affaires, Trois ans et c'est l'informatisation du CAP qui se développe. Trois ans et c'est la « campagne des Etats Unis » au cours de laquelle le CAP forge le succès de l'ACP (anagramme involontaire). Trois ans et c'est l'aboutissement de la restructuring du CAP et le redressement du programme d'extension du site d'essais aériens de Fonsobdes. Trois ans et... l'arrêt de l'antenne car longue serait la liste des affaires techniques qui ont abouti au cours de ces trois années.

Donc le 27 février 1986 le Directeur de la DAT, l'Ingénieur Général Noël PLAYE ménageait un créneau dans son emploi du temps et nous faisait l'honneur de venir en personne transmettre la Direction du CAP à l'ICA BONAN. Le Chef du Service Mobilité, l'ICA MÉCHULAM, accompagnait le Directeur de la DAT dans cette circonstance.

En retraçant la carrière fulgurante de l'ICA MAURY depuis son entrée à l'école de formation et perfectionnement de l'aéronautique de Latresne en passant par l'ENSI-GA puis son intégration dans le corps des Ingénieurs de l'Armement, c'est un exemple d'opiniâtreté, d'intelligence, d'ouverture d'esprit et de travail que l'ICA PLAYE propose à son auditoire. Le bâton de Maréchal dans la musette en quelque sorte.

Le parégyrique effectué, l'ICA PLAYE rappelle les objectifs qu'il a fixés lors de son dernier passage au CAP et invite le nouveau Directeur à suivre les lignes directrices dans un esprit de continuité.

Très ému de quitter le CAP et son personnel, l'ICA MAURY remercie le personnel du CAP de l'avoir soutenu dans sa tâche dans un esprit d'efficacité et de concertation. Geste délicat : il associe son épouse au succès qu'il vient de recevoir et la remercie d'avoir toujours soutenu, dans l'ombre, son action et en particulier lorsque les journées de travail avaient tendance à vouloir dépasser 24 heures... En quelques mots il dit tout le bien qu'il pense de son successeur et invite le personnel à l'aider dans sa tâche avec la même ardeur, la même confiance et la même loyauté que celles dont il a bénéficié. Il remercie également le groupe-ment Aéroportés de la STAT - représenté par le LT COL HILLEREAU - pour l'étroite coopération entre services.

Le nouveau Directeur, l'ICA BONAN, remercie son prédécesseur pour les encouragements qu'il lui a prodigués et pour les marques de confiance exprimées. La tâche sera rude car le sous-Directeur attendu n'est pas arrivé, mais bien sûr cela ne saurait tarder...

Heureusement, arrivé au CAP en 1966 jeune IETA, l'ICA BONAN, avant d'être Sous-Directeur et Chef du Centre Technique durant 3 ans a servi le CAP au service Etudes jusqu'en 1976, ce qui lui donne l'avantage de la parfaite connaissance du milieu, des hommes, des moyens et des programmes.

Puis vient le temps des souvenirs, la plaque de notoriété bien sûr, remise par l'ICA BONAN, mais aussi l'album photo retraçant son passage au CAP, remis par Monsieur GALALUP qui est le plus ancien personnel présent du CAP. Madame TOULZE qui a la même ancienneté est incontestablement le plus ancien personnel féminin, ajoute la grâce en remettant le cadeau plus personnel offert par l'ensemble du CAP. Comme nous ne savons nous départir d'une certaine sensibilité courtoise, le Directeur remet à Madame MAURY une orchidée.

A son tour, le LT COL HILLEREAU offre à l'ICA MAURY la plaque de notoriété du groupement Aéroportés de la STAT, marque évidente du travail commun et de l'excellent esprit dont les rapports entre les deux organismes sont empreints.

Un guide est arrivé, un guide est parti, un autre lui succède. Coudes serrés, déterminée, l'équipe CAP poursuit sa route vers les objectifs fixés. Au nouveau chef de préciser les cheminements.

Et par Saint Michel...

F. LEHOT



IRECTEUR AU C.A.P.





B. BLÉAS



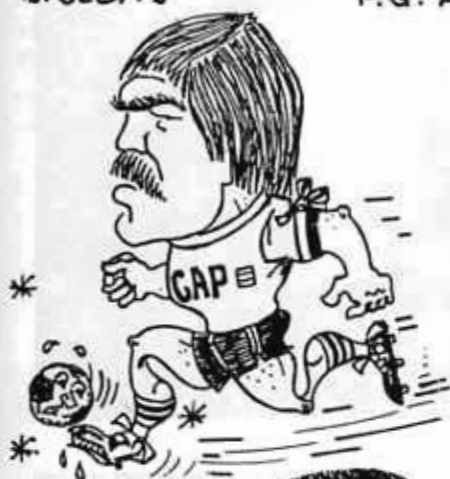
P.G. ANDRIEUX



B. RAUD



T. DOUARCHE



A. CUSSIGH
(cap.)



P. CASELLAS



F. LOPEZ



A. DUNAC



J.L. SAUNÉ

PENDANT LA COUPE LA COUPE...

Deux événements en ce mois de juin, préoccupent le monde du ballon rond : le «Mundial» du Mexique et le tournoi inter-services de l'ATE.

Le CAP inscrit dans cette dernière compétition a réalisé, grâce à un ensemble homogène, courageux et doté d'un équipement flambant neuf, une excellente phase préliminaire qualificative pour les 1/2 finales. D'autant plus que les conditions d'environnement à l'altitude près, étaient là pour rappeler le Mexique. *Què Calor !*

Avec une attaque incisive, un milieu de terrain «presque» infatigable, une défense rigoureuse et de «poids» et de nombreux supporters aux encouragements intarrissables, le CAP a terminé en tête de son groupe. Sur cette lancée il venait à bout en 1/2 finale de la bonne équipe de MPI tenante du trophée. Ce parcours remarquable permettait au CAP d'affronter le BM en finale. Cette rencontre allait réunir tous les ingrédients d'un film à suspens... L'équipe du BM égalisant à la dernière seconde des prolongations, pour ensuite s'imposer dans l'épreuve des tirs au but.

Merci à tous les acteurs (joueurs et supporters) et à l'année prochaine.

C. DESANGLES



J. GASCON



G. GOUZI



J.P. DI MAIO



J.F. BRUGIDOU

DU MONDE..... INTER-ATELIERS.!!!



G. BRU

Phase qualificative

FEM - CAP : 0 à 4
 CHT - CAP : 0 à 3
 MEL - CAP : 0 à 0
 MPH - CAP : 1 à 3

1/2 finale

MPI - CAP : 0 à 4

finale

BM - CAP : 2 à 2
 Tirs au but : 3 à 1



B. de COURCIVAL



R. VIDAL



C. DESANGLES



A. BAUMERT

PARACHUTAGE du

T.R.M 2000 TORPEDO



Un véhicule routier peut quelque fois prendre la voie aérienne pour arriver plus vite.

C'est le cas du TRM 2000 à qui on a demandé cette performance. Pour cela l'ETAS et la SEDEMS/RVI ont transformé la silhouette de la cabine pour l'inscrire dans le gabarit du fardeau admissible au largage par éjection à partir du Transall C 160. Mais ce n'est pas tout ! il lui faut aussi la robustesse pour accepter une vitesse de 7 mètres par seconde lors de l'atterrissage.

C'est ce que nous venons de vérifier par des essais de simulation de chute, sous l'œil intéressé de l'actuel directeur du CAP et de son prédécesseur.

En avril, la camionnette TRM 2000 effectuait le premier saut vraie grandeur. Trois autres largages vont se succéder en évaluation technique. Ce sont des tests sévères qui en disent long sur la robustesse du matériel !

H. GALAUP



— T. R. M. — Toutes roues motrices —



Les TROGLODYTES de SAINT-ASTIER

Les hommes des cavernes existent toujours en Périgord. Pas très loin du site préhistorique des EYZIES et des grottes de LASCAUX, témoignages de la présence de l'homme en ces lieux, la centaine de personnels de l'établissement de Saint-Astier perpétue en quelque sorte la tradition établie il y a 15 à 20 000 ans.

La cellule DAT/Emballage du CAP, visitait en cette belle journée de février, cette annexe du Magasin Central de Recharges de GUERET, rattachée au Service Central des Approvisionnements et qui présente l'originalité d'être entièrement souterraine. Aménagées dans d'anciennes carrières de chaux, dont l'exploitation commencée il y a une centaine d'années, a cessé progressivement, les galeries ont servi d'entrepôts à divers établissements militaires à vocation essentiellement aéronautique. Les allemands y ont même installé les usines SNCASO pendant la 2^e guerre mondiale.

D'un accès très facile, la route qui y mène longe la rivière Isle, cet établissement distant de Périgueux d'une vingtaine de km, est creusé au niveau du cours d'eau, dans le calcaire d'un pic rocheux dont la partie supérieure est occupée par l'École de la Gendarmerie Nationale qui domine Saint-Astier, offrant ainsi un site remarquable.

La sévérité de l'accueil qui nous est réservé : dans la galerie d'entrée présence de sentinelles, arme au poing, derrière un abri blindé, est vite dissipée par la cordialité du Capitaine GRANDET commandant l'établissement, dont la qualité de l'hospitalité ne se démentira pas jusqu'à notre départ.

La surface de stockage offerte (13,5 ha), la largeur (12 m), la hauteur de la voute (7 m) ainsi que la longueur totale (180 km) des galeries donnent une idée de l'importance de l'ensemble que l'on visite non sans une certaine appréhension, malgré la présence de notre hôte qui se déplace dans ce labyrinthe avec une assurance consommée. L'autre particularité de cet établissement est le type de climatisation de ce milieu souterrain : il dispose d'un lac intérieur d'une capacité de 10 000 m³, alimenté par la rivière Isle, qui associé à l'humidité permanente et naturelle des parois des galeries permet, avec l'appoint d'une centrale thermique :

- à la saison froide de maintenir une température de + 18° C et une humidité relative de 40 à 50 %.

- à la saison chaude d'avoir une température de + 22° C et une humidité relative de 60 %.

En humidifiant ou deshumidifiant l'air extérieur selon le cas considéré (déplacements sur le diagramme de l'air humide).

Ces conditions de stockage idéales, sont obtenues à des prix de revient 5 à 6 fois inférieurs à ceux d'un établissement de surface dans les mêmes conditions climatiques. Au surplus elles procurent aux personnels une sensation de confort indispensable dans un tel environnement (absence de lumière naturelle, risque de claustrophobie,...), et posséderaient même des vertus thérapeutiques (le Capitaine GRANDET soigne ses rhumatismes par un séjour prolongé dans les galeries...)

De telles installations sont uniques en France, voire en Europe et peut-être dans le monde.

Les 180 km de galeries sont là ; les aménagements réalisés. Les dépenses ne sont plus à faire. Autant tirer le meilleur profit des conditions idéales de stockage offertes par ce site, et en exploiter pleinement les possibilités.

Il abrite actuellement des matériels courants voire déclassés, mais il conviendrait parfaitement pour des matériels sophistiqués à long cycle d'entreposage, et sensibles à la corrosion.

Et l'imagination aidant...

On pourrait étudier et prendre des mesures conservatoires pour transformer, dans un délai réduit, les installations en un abri N.B.C. avec un P.C.

A une époque où certains pays vont jusqu'à construire des villes souterraines, l'opportunité d'aménagements plus poussés mérite d'être examinée. Tout y est, rien ne manque : le sol est bétonné - le toit ne craint pas les intempéries - la génération électrique tourne - et l'unité de traitement des eaux fonctionne. Il ne reste plus qu'à élever quelques murs, installer des enseignes et baptiser les galeries du nom d'avenues.

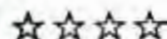
L'annexe de Saint-Astier une curiosité ?

Sans nul doute bien davantage...

La Cellule DAT/Emballage du CAP



☆☆ **PARACHUTISME** ☆☆☆☆☆☆
 ☆☆☆
SPORTIF



Coupe interarmées 1986

Le week-end de la Pentecôte a réuni à Castres 21 équipes de précision d'atterrissage - seize unités de l'armée de Terre - trois de l'Armée de l'Air - une de la Marine - et une de la Gendarmerie Nationale constituaient ce plateau de compétiteurs.

L'organisation du challenge Interarmées revient cette année au 8ème Régiment d'Infanterie de marine gardien du trophée.

Malgré des conditions météorologiques difficiles et grâce à une parfaite organisation, les trois Armées réussirent à s'affronter, dans le magnifique domaine de la Gourjade mis à notre disposition par la municipalité.

Les services techniques représentés par l'équipe formée par le CAP (A/C BLÉAS - FONTAINE) conjointement à la STAT (Major BERNARD - A/C RAMIREZ) participent régulièrement depuis 1984 à cette coupe et au championnat de France Militaire.

Cette rencontre a permis d'établir après six sauts sur huit prévus le classement suivant:

Résultats par équipe

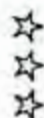
- | | | | |
|------|-----------|----------------|---------------|
| 1° - | 1°RHP | Tarbes | (Terre) |
| 2° - | 8° RPIMA | Castres | (Terre) |
| 3° - | BAN | Saint Raphaël | (Mer) |
| 4° - | GSIGN | Satory | (Gendarmerie) |
| 5° - | EM 11° DP | Toulouse | (Terre) |
| 6° - | BA 118 | Mont de Marsan | (Air) |
| 7° - | CAP/STAT | Toulouse | (Terre) |

Résultats individuels

- | | | |
|------|------------|----------|
| 1° - | BOTTY | BAN |
| 2° - | ERB | 1°RHP |
| 3° - | RAMIREZ | CAP/STAT |
| 4° - | ROCKY | BA 709 |
| 5° - | BEAUCHAMPS | 3° RPIMA |

Comme le veut la tradition, nous devrions nous retrouver l'an prochain à Tarbes pour une nouvelle confrontation organisée par le 1° RHP équipe gagnante, nouveau gardien du trophée.

A/C BLÉAS



« Carreau !... »



Trophée de la coupe interarmées



L'équipe Services Techniques CAP/STAT de gauche à droite : A/C FONTAINE, A/C BLÉAS, Major BERNARD, A/C RAMIREZ.

BERRY... ou Sibérie

Les apparences sont souvent trompeuses...
ce vieux dicton de la sagesse populaire est encore une fois vérifié pour 6 missionnaires du CAP partis à Bourges en quête de climat exotique : vent, froid, givre, neige et autres douceurs de ce genre.

Plus prosaïquement, dans sa mission technique au service des TAP, le CAP a pris une part active dans le développement d'une nouvelle activité Aéroporté l'ESOCTH, "Équipement de Saut à Ouverture Commandée Toutes Hauteurs"

Le parachute d'armes qui jusque là était un moyen permettant de déposer au sol de très nombreux combattants n'admettait que des déplacements verticaux. Avec ce nouveau système "ESOCTH", il devient l'apanage de spécialistes entraînés à cet effet et leur permet des déplacements horizontaux très importants.

Le principe est très simple : en théorie, il suffit de larguer à très haute altitude un parachutiste équipé d'une aile qui, ouverte dès la sortie de l'avion permettra une dérive horizontale très importante. Cela c'est la théorie mais, la pratique soulève un certain nombre de problèmes qui viennent noircir le tableau et en particulier, celui des conditions climatiques régnant à haute altitude.

C'est pour tenter d'apporter un peu de lumière sur le comportement de l'aile à basse température en conditions givrantes qu'une mission technique du CAP est partie à Bourges rechercher des installations permettant de reproduire les conditions climatiques régnant en haute altitude.

Pour cette étude le centre d'essai a conçu et réalisé une maquette du parachute aile 133-11 à l'échelle 0,47 ainsi qu'une balance aérodynamique permettant à l'aide de trois jauges de contraintes de mesurer les efforts au niveau des élévateurs.

- X représente la traînée
- Y représente le balancement
- Z représente la portance

Mercredi 26 février, la température à l'intérieur de la soufflerie est de -18°C ; toute l'équipe est à pied d'œuvre, la journée du 27 a été consacrée aux mesures de traînée et de portance à 20°C avec un vent de 10 à 17 m/s.

Aujourd'hui c'est le grand jour, on va enfin savoir ce qui se passe sur une voilure soumise à des conditions climatiques difficiles -18°C avec givre et neige.

La séance d'habillage est plus longue que la veille et lorsque nous sommes équipés en combinaisons chaudes, chaussons, gants, les éclats de rire fusent car nous avons tous l'air un peu ridicule dans cet accoutrement.

Il est 8h30, les portes de l'enfer s'ouvrent il faut maintenant installer la voile sur la balance pour procéder aux essais. Plus d'éclats de rire, les visages redeviennent sérieux et ces vêtements ridicules se révèlent très rapidement indispensables dans ces conditions difficiles ; vent glacé de 50 km/h. Pour corser le tout voilà les particules de givre qui fouettent le visage comme autant d'aiguilles acérées.

Pendant ce temps dans la salle de contrôle, les techniciens s'affairent aux pupitres et les précieuses mesures captées par les jauges de contraintes sont enregistrées sur bandes magnétiques pour être traitées ultérieurement sur l'ordinateur HP 9816 du service essai. Les essais se succèdent ainsi à rythme très rapide et ainsi une précieuse moisson de mesures est engrangée. Ces mesures permettront après traitement et analyse de mieux cerner les effets du givrage sur les performances d'une voilure type aile.

Les gicleurs de brouillard sont maintenant remplacés par 2 canons à neige et en quelques minutes le décor est complètement changé, une pellicule blanche recouvre tout y compris les opérateurs vidéo et photo à l'œuvre dans la veine. Seule la voile semble rester relativement indifférente à ce traitement de choc, elle continue son vol solitaire en se riant des intempéries.

Les essais sont maintenant terminés et il est temps de rentrer, oui mais voilà dans ce programme bien établi un trouble fête est venu brouiller les cartes. Après le froid, le givre, la neige, le général Hiver nous offre en bouquet final le verglas et c'est avec des pneus cloutés qu'il faudra rentrer au pays.

C. LARRÉ



JOUER..., la chose la plus sérieuse au monde!...

La mode des jeux vidéo fait fureur ; après avoir touché les USA, elle envahit nos *bistrot*s ; on voit les plus "jeunes" d'entre nous, collés devant l'écran, les mains rivées sur deux manettes et prêts à bondir rageusement sur un bouton central marqué *FIRE* ; (en attendant, toute la monnaie passe dans une petite fente marquée, elle, *COIN*).

Il s'agit le plus souvent de petits symboles multicolores, généralement très envahissants, qu'il faut détruire à *coup de faisceaux laser*. Deux solutions : *esquiver ou détruire* ! Les obstacles ainsi que l'adversaire ne sont pas statiques, ils offrent une réelle opposition ; qui plus est, elle n'est pas inintelligente ; cela donne du *piquant, de la vie*. Car le problème est bien là, chaque jeu se veut plus réaliste que l'autre ; ainsi les jeux de rôles font appel à des scénarios imagés mis en mémoire, par exemple sur vidéo-disques.

Mais lorsque cette frénésie touche les généraux, les pilotes des centrales nucléaires, des airbus ou des navettes spatiales, on est en droit de penser que le jeu devient sérieux. Et pour mieux le montrer et le faire savoir, on change la terminologie : *Exit JEU, bonjour la SIMULATION !*

Les philosophes regretteront cette petite hypocrisie, car ils penseront que dans la vie on ne fait rien d'autre que de jouer et que, de toute façon, c'est la seule façon pratique d'apprendre ; les gosses en savent quelque chose.

La simulation est donc une activité technique, à part entière ; aujourd'hui on rejoue, pardon on simule, des dizaines de fois l'accident de Tchernobyl : une fausse centrale, une vraie salle de commande restituée de faux accidents à de vrais techniciens. Vous comprenez pourquoi on se prête si facilement au jeu !

C'est vrai également pour les pilotes d'airbus : la visite d'aéroformation est passionnante pour les Toulousains qui en ont l'occasion ; à ne

pas manquer : la réplique fidèle d'un cockpit d'airbus supportée par un système de verins et reliée à un ordinateur.

Les simulateurs sont apparus dans l'aéronautique en raison du coût des matériels concernés, de l'entraînement nécessaire face à des sinistres qu'il vaut mieux soigneusement éviter sur les vols réels. Puis les simulateurs ont quitté progressivement le domaine réservé des hautes technologies pour faire éruption dans l'économie, l'ingénierie en général, la médecine, l'armement...

On apprend donc à conduire des chars un peu comme on le ferait pour un avion : derrière des écrans vidéo ; les spécialistes nous disent même que la simulation est plus délicate, car elle se doit d'être encore plus réaliste.

Et le CAP, dans tout ça ; rassurez vous, il n'est pas à l'écart de cette révolution : l'agrès de synthèse installé à Pau est une première réponse à ce défi ; le prochain Autan aura le plaisir de vous présenter cette magnifique installation unique au monde.

Nos techniciens s'affairent également, en étude, à restituer le comportement des parachutes : les progrès sont sensibles mais que les tenants de "la bonne vieille expérience" se rassurent, la réalité est irremplaçable ; c'est en fait un outil supplémentaire de compréhension et d'entraînement qu'il convient de maîtriser.

Pour reprendre une citation de Jean Louis WEISSBERG, universitaire parisien : "*la simulation crée une étape intermédiaire entre le projet et l'objet mental, qui pourra servir à produire l'objet physique, celui-ci n'étant qu'une des versions du possible*".

A suivre donc.

C. JOSSE



**LE RAID JURASSIEN DES
"NEUF A LA NEIGE"
DE LA SECTION SKI DE FOND
DE L'U.S.A.T.**

Après un trajet S.N.C.F. très agréable jusqu'à BELLEGARDE, nous avons été pris en charge par "Didier" un moniteur "charmant" du C.S.M. (CENTRE SPORTIF MONTAGNARD) qui nous a guidés tout au long de ce raid, raid rendu un peu pénible par le port du sac à dos qui n'était pas prévu au départ, mais agrémenté par contre par toute la gastronomie jurassienne et notamment toute une variété de fromages (comté, gex, mont-d'or, gruyère).

Malgré de petits incidents qui pigmentent l'aventure, de refuge en refuge, bon gré, mal gré, sans un mot et sac au dos, les "neuf à la neige" ont suivi le mono, bravant la tempête, appréciant les jours de soleil, bref effectuant ce raid jurassien dans une très bonne ambiance et prêts pour une prochaine aventure.

A BIENTOT JURA, TU NOUS REVERRAS !!!!

Eliette DELCLAUX

Tout à l'Est de la France, en bordure de la Suisse, s'élève la montagne jurassienne, une altitude moyenne supérieure à 1000 m et un climat aux tendances continentales prononcées font que cette région bénéficie d'un enneigement abondant et de qualité de Décembre à Avril.

Le Jura offre plus de 1000 km de pistes de ski de fond, fléchées et entretenues, réparties sur une quarantaine de communes. La "G.T.J." (Grande Traversée du Jura) permet de relier les villages jurassiens, elle est aussi le trait d'union entre ces divers départements.

Mais, la "G.T.J." n'est pas seulement une épreuve sportive réservée aux professionnels, elle fait aussi la joie de nombreux amateurs de ski de fond et notamment de certains toulousains !!!

Ainsi, depuis plusieurs mois, l'idée d'effectuer une grande randonnée dans le Jura revenait souvent dans les conversations, c'est ainsi que tentés par cette aventure, une équipe de 9 adeptes de ski de fond ont décidé d'effectuer cette "G.T.J." sous forme de raid, une distance de 114 km, répartis en étapes sur cinq jours.





La GENDARMERIE de l'ARMEMENT

à votre service . . .

LA PROTECTION DES VICTIMES D'INFRACTIONS ET LE RENFORCEMENT DE LEURS DROITS

A l'heure où l'intervention des médias est trop exclusivement centrée sur les délinquants, les victimes n'apparaissent que de manière marginale. Ces dernières étant confrontées à des difficultés d'ordre psychologique, moral ou matériel, Monsieur le Gardé des Sceaux, Ministre de la Justice, a été amené à créer, en septembre 1982, un Bureau des victimes chargé d'étudier les réformes et actions à entreprendre dans ce domaine.

La circulaire n° CRIM - 83 - 21 - F/1 en date du 25 juillet 1983 et portant référence de la loi n° 83 - 608 - du 8 juillet 1983, renforçant la protection des victimes d'infractions (JO. du 9 juillet 1983 p. 2122) a pour but d'appeler les destinataires sur les dispositions ayant été prises.

Outre les paragraphes compris dans le titre : **LA PROTECTION DE LA VICTIME AVANT L'INTERVENTION DE LA JUSTICE.**

- Apporter une aide immédiate aux victimes
- Améliorer l'accueil des victimes et le traitement des plaintes

Il est dit que dans toute la mesure du possible, les services de police ou de Gendarmerie fourniront aux

serCh de plaaint

* Tous les renseignements indiqués ci-dessous seront à rappeler dans toutes vos correspondances.

Date de dépôt de la plainte _____

Nom et prénom du plaignant _____

Objet de la plainte _____

Date des faits _____

Commissariat Gendarmerie de _____

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer une plainte.

Cette plainte, après enquête de nos services, va être transmise à M. le Procureur de la République* du tribunal de grande instance de _____ qui décidera de la suite à lui donner et vous en rendra informé (e).

Pour vous permettre de mieux comprendre ce qui va se passer, nous avons pensé que les informations données au dos de cette lettre vous seraient utiles. Afin de vous en faciliter la lecture, nous avons établi un mini lexique figurant au verso au dos de cette lettre.

Attention, n'oubliez jamais lorsque vous prendrez contact avec l'administration (police, gendarmerie ou justice) par écrit ou en vous déplaçant, de rappeler les renseignements figurant dans le cas coloré ci-dessus.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Procureur de la République
L'Officier de police judiciaire

Cadre réservé à l'adresse éventuelle d'un service d'aide aux victimes ou de renseignements.

Conservez précieusement cette lettre et raportez-vous aux informations contenues au verso. Elles vous permettront de mieux comprendre le déroulement de votre affaire. Cette lettre constitue, en outre, la preuve de votre dépôt de plainte. Elle vous sera utile dans vos démarches auprès de votre employeur, de votre compagnie d'assurance, etc...

QUE VA-T-IL SE PASSER MAINTENANT ?

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE* A LE CHOIX ENTRE DEUX SOLUTIONS :

- a) **Décider de poursuivre*** l'auteur des faits pour lesquels vous avez porté plainte : en la convocation directe devant le tribunal, ou en demandant l'ouverture d'une information* qui sera suivie d'un juge d'instruction. Vous serez cité(e) de la date d'audience ou cours de laquelle votre affaire sera jugée.
- b) **Ou procéder au classement sans suite*** de l'affaire : par exemple si la loi ne permet pas de poursuivre l'auteur ou si la faute prouvée* n'est pas suffisamment grave. Vous serez ainsi parachevé(e) de la décision du procureur de la République.

EN CAS DE CLASSEMENT SANS SUITE

Si vous souhaitez donner vous-même une suite à l'affaire, deux possibilités (ou plus) s'offrent à vous :

- a) **Recourir à un procès pénal***
 • En utilisant la voie directe*
 Demandez à un huissier de convoquer votre adversaire devant le tribunal. Si vous devez recourir à l'assistance d'un avocat (ce qui n'est pas obligatoire) c'est lui qui devra contacter votre huissier. Cette possibilité est utile pour les crimes.
 • En utilisant la plainte avec constitution de partie civile*
 Déposez une nouvelle plainte mais cette fois auprès du doyen des juges d'instruction et en vous constituant partie civile. Il vous faudra vous déplacer vous-même à cet effet ou vous y faire représenter par un avocat. Cette possibilité est utile pour les contraventions.

ATTENTION

Dans ces deux derniers cas :
 - vous verserez une somme fixe (par le juge d'instruction ou le tribunal en principe) des frais de justice (salaires, taxes judiciaires) et vous y serez cité(e).
 - la suite de l'affaire (pas, les frais de procès peuvent être en votre charge).

b) **Recourir à un procès civil***

Demandez à un huissier de faire convoquer votre adversaire devant le tribunal (s'il peut lui restituer le paiement de dommages et intérêts). Avant d'agir, il est préférable de prendre conseil auprès d'un avocat ou de tout autre service existant dans votre ville : consultation gratuite d'avocat ou Poste de justice ou le service Justice - Justice - Justice - du Poste de justice, etc.

MINI LEXIQUE

Aide judiciaire : Prise en charge par l'Etat de tout ou partie des frais d'un procès.

A l'initiative : Accord direct entre 2 personnes sans intervention de la justice.

Charger directement : Accuser quelqu'un devant le tribunal criminel ou le tribunal de police.

Classement sans suite : Décision qu'il n'y a pas lieu de la République de ne pas poursuivre devant le tribunal une affaire pénale pour être jugée, soit en raison de la faible gravité de l'infraction soit parce que le coupable n'est pas été retrouvé ou identifié.

Faute pénale ou infraction : Toute violation d'une loi pénale qui est punie de sanctions pénales.

Informations : Recherche menée par le juge d'instruction pour déterminer si des infractions ont bien été commises et par qui.

Plaignant : La plus souvent un civile de terme pour désigner le plaignant ou le titulaire de la République de recevoir devant la juridiction pénale la personne suspectée d'avoir commis une infraction. Cette personne peut être citée ou être déclarée par un procureur.

Procès civil : Procès entre une victime et un auteur d'une infraction, sans intervention de la justice pénale. Il est dit de dommages et intérêts.

Procureur de la République : Fonctionnaire de la loi qui dirige les poursuites et les poursuites dans les affaires pénales.

Se constituer partie civile : Personne qui poursuit un procès pénal ou y participe pour obtenir la réparation d'un préjudice sans être partie civile.

Tribunal civil : Tribunal chargé de juger les affaires civiles (affaires entre particuliers) et les affaires pénales (affaires entre particuliers).

*Information communiquée par le Gendarme COPENOL
Brigade de Toulouse*

plaignants un imprimé comportant toutes indications utiles sur leurs droits en ce qui concerne l'action publique et l'action civile.

De ce fait, il a été créé deux imprimés, l'un qui sera remis lors d'un dépôt de plainte contre un auteur inconnu, l'autre concernant un dépôt de plainte contre un auteur dont l'identité est connue.

L'un de ces imprimés, remis au plaignant, lui permettra d'avoir en sa possession la preuve de son dépôt de plainte mentionnant la date de celle-ci, l'objet de sa plainte, la date de la commission des faits et le lieu de dépôt de cette plainte, Commissariat ou Gendarmerie.

Le plaignant aura également la possibilité de connaître la destination donnée à la Procédure, adresse du Tribu-



nal de Grande Instance concerné et éventuellement les suites données.

Un cadre est réservé à l'adresse éventuelle d'un service d'aide aux victimes ou de renseignements.

Au verso de ces imprimés sont mentionnés divers renseignements, notamment la possibilité au droit à l'indemnisation par l'État du préjudice subi, le choix laissé à Monsieur le Procureur de la République de poursuivre l'auteur des faits ou le classement sans suite, les renseignements sur les modalités à recourir à un procès pénal ou à un procès civil.

Enfin un mini lexique est proposé au plaignant le familiarisant avec les principales et courantes formules judiciaires.

DEPÔT DE PLAINTE CONTRE
UN AUTEUR INCONNU

Date de dépôt de la plainte

Nom et prénom du plaignant _____

Objet de la plainte _____

Date des faits _____

Commissariat Gendarmerie

de _____ de _____

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer une plainte contre un auteur inconnu, je

Cette plainte, après enquête de nos services, va être transmise à M. le Procureur de la République du tribunal de grande instance de _____

Sur instruction de Monsieur le Procureur de la République, je vous informe que, si un élément nouveau permettrait de donner suite à votre affaire (identification des auteurs, découverte des objets volés intervenus, vous en seriez aussitôt informé) sans qu'il vous soit nécessaire d'en faire la demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Procureur de la République
L'Officier de police judiciaire

Cadre réservé à l'adresse éventuelle du service d'aide aux victimes ou de renseignements.

Conservez précieusement cette lettre. Elle constitue la preuve de votre dépôt de plainte. Elle vous sera utile dans vos démarches auprès de votre employeur, de votre compagnie d'assurance, etc.

VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE DROIT À L'INDEMNISATION*, PAR L'ÉTAT, DE VOTRE PRÉJUDICE*...

À QUELLES CONDITIONS ?

Vous venez d'être victime d'un vol, d'une escroquerie ou d'un abus de confiance, vous pouvez sous certaines conditions être indemnisé par l'État.

Il faut, à la fois :

- 1°) que du fait de l'infraction* vous vous trouvez devant de graves difficultés matérielles, votre situation financière étant très mauvaise ;
- 2°) n'avoir eu aucune indemnisation d'aucune sorte (en particulier d'une assurance) ;
- 3°) que vos revenus mensuels soient inférieurs à 3.300 F par mois ;
- 4°) et que l'auteur des faits soit inconnu.

COMMENT L'OBTENIR ?

- 1°) Il faut d'abord établir le montant du préjudice que vous avez subi ;
- 2°) l'indiquer dans la demande que vous adresserez (avec l'explication du détail de vos sin, par lettre recommandée avec avis de réception) à la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions pénales du tribunal de grande instance de votre domicile ;
- 3°) joindre à cette lettre toutes pièces justificatives (y compris la présente lettre et éventuellement les factures d'achat, les expertises et tous les documents liés à votre affaire).

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

Attention, cette indemnisation n'est pas automatique : avant d'écrire, renseignez-vous pour savoir si votre cas est aménageable (avec l'explication du détail de vos sin, par lettre recommandée avec avis de réception) à la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions pénales du tribunal de grande instance de votre domicile, service d'aide aux victimes du Palais de Justice, etc. ;

ATTENTION : Si, vous avez été gravement blessé à la suite de l'infraction, vous pouvez également avoir droit sous certaines conditions à une indemnisation par l'État. Ces conditions n'ont pas les mêmes que celles indiquées ci-dessus : renseignez-vous au Tribunal de grande instance de votre domicile.

MINI-LEXIQUE

- Dommage matériel :** préjudice subi par quelqu'un dans son corps.
- Dommage matériel :** préjudice subi par quelqu'un dans ses biens.
- Indemnisation :** fait de réparer un dommage.
- Infraction :** terme général désignant toute action ou comportement contraire à la loi et puni de sanctions pénales.
- Parquet (Ministère public) :** le chef de service de la cour d'appel dirigé par le procureur général ou du tribunal de grande instance dirigé par le procureur de la République, chargé de solliciter, par écrit, l'application des sanctions prévues de l'infraction.
- Préjudice :** préjudice subi par une personne dans ses biens, son corps, ses sentiments ou son honneur.
- Procureur de la République :** magistrat à la tête du parquet d'un tribunal de grande instance, il veille à l'application de la loi, suit le procès pénal et dirige de près ou de loin les gendarmes dans les enquêtes pénales.
- Services pénalisés :** Service pénalisés par le Code pénal qui peuvent être punis par des peines ou dommages causés par une infraction.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

CATHERINETTES ☆

☆☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

Non ! ce n'est pas le chapeau de la mariée !...

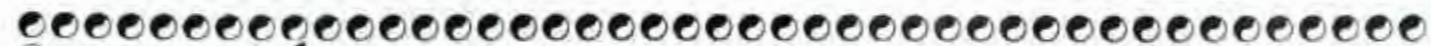
Pourtant, les prétendants ne manquaient pas ce jour-là pour consacrer les *«Catherinettes»*...

Que de chiffres éparpillés sur la tête de Marie-France qui essaie vainement de les stabiliser... Un vrai casse tête chinois imaginé par nos deux compères Roland Fajeau et Henri Galaup.

Quant à Pascale, les notes de notre illustre, *«Montagnes Pyrénées vous êtes mes amours»* virevoltent déjà dans sa tête chapeautée d'une nature montagnarde bien évocatrice.

Quand la musique et l'appétit sont au rendez-vous, comment ne pas apprécier la fête autant que nos deux héroïnes...

☆ Josette MORENO - Nathalie PALETTA ☆



BONNE RETRAITE !

Raymond BOURNIQUEL a terminé sa carrière au CAP. Bricoleur, pêcheur, peintre, nous lui souhaitons une heureuse retraite, de bonnes et longues journées pour mener à bien ses nombreuses activités.

Gérard RAIGNÉ



La Légende Toulousaine

SUITE et FIN

VII - La fin d'une trop belle histoire -

Dès le XVIIe siècle, les trois premiers historiens de Toulouse ont été tournés en ridicule par Catel et Lafaille. Ils ne s'en sont jamais remis. La critique triomphait du merveilleux.

Ceux qui déchantèrent, ce furent les Toulousains du XVIIe siècle lorsqu'un historien plus sérieux s'avisa d'écrire que tout cela n'était que balvernes, et que la Ville rose ne datait pas de si loin ...

Guillaume Catel, né en 1560, descendait d'une illustre famille écossaise établie à Toulouse au XVe siècle. Il était fils et petit-fils de conseillers au Parlement. Il avait fait ses études au collège de l'Esquille, et avait approfondi le droit à Paris. Dans ses «Mémoires sur l'Histoire du Languedoc», parus en 1633, il n'hésita pas à braver le sentiment populaire, écrivant que Nicolas Bertrand était «un homme assez diligent et curieux, mais qui ajouta trop de foi aux fables», et pourfendant le pauvre Noguier.

Il faut avouer, dit-il, que ce sont des comptes inventés par ces bonnes gens pour illustrer et honorer leur patrie ; toutefois, ils eussent mieux fait de rechercher la vérité, car les mensonges font perdre les vraies marques d'une antiquité vénérable, comme le fard, au lieu d'embellir un visage, en efface bien souvent les plus beaux traits ...

Avec cette leçon de haute morale, le pli était pris. La critique triomphait enfin du merveilleux. Peu après Catel, Germain Lafaille, avocat du roi au siège présidial de Castelnau-dary, puis syndic de Toulouse, puis Capitoul, affirme dans ses «Annales», publiées en 1687, aux frais du trésor municipal, que ...

... Tout ce que frère de Gann, et après lui, Nicolas Bertrand et Noguier, ont écrit sur l'origine et la fondation de Toulouse, ne sont que des chimères. Ce qu'il y a de certain, ajoute-t-il, c'est que l'origine de cette ville nous est inconnue. On sait seulement que, dans l'histoire des siècles les plus reculés, elle est regardée comme une des plus grandes et des plus florissantes villes des Gaulois ...

Il fallait quand même ménager l'amour-propre des Toulousains ...

Mais nos trois conteurs ne se relèveront jamais des coups de bélier que leur a porté la critique historique naissante. Bien au contraire, on s'acharne désormais sur eux à qui mieux-mieux, et l'on pousse parfois le mépris jusqu'à négliger de rappeler leurs noms :

Des historiens, ou crédules ou amis des fables ont réalisé dans leurs dissertations sur l'origine de Toulouse les chimères dans lesquelles leur imagination était égarée ... lit-on dans les «Annales» de Barnabé-Firmin du Rozoi, parues en 1711.

Jugement sans appel, celui de Du Mégo, en 1823, sur l'«Histoire» de Noguier : Histoire dans laquelle l'auteur a semé tout ce que l'ignorance, la crédulité et l'emphase ont de plus ridicule et de plus ennuyeux ...

Aujourd'hui, les textes de frères de Gan, Bertrand et Noguier sont définitivement relégués au rang des balvernes, et nos trois auteurs «exécutés» en quatre ou cinq lignes.

On peut le déplorer. A côté de l'histoire réelle, il en est une qui transfigure les événements et les hommes ; elle est écrite avec le cœur plus qu'avec la raison ; la passion y tient plus de place que la réflexion ; cette histoire-là est un merveilleux délire qui contribue, bien plus que l'autre, à la gloire des peuples ...

Michel ROQUEBERT



Guillaume Catel fut le quatrième historien de Toulouse, mais, en fait, le premier digne de ce nom. Né en 1560, il fut élève au collège de l'Esquille avant d'aller étudier le droit à Paris. Comme son père et son grand-père, il fut conseiller au Parlement de Toulouse mais se délassait de la magistrature en étudiant l'histoire et les belles-lettres. Son «Histoire des comtes de Tolose» parut en 1623. Catel prit soin d'y insérer, à titre de preuves, la copie de tous les documents qu'il avait consultés. En appendice, il publia pour la première fois la «Chronique» de maître Guillaume de Puylaurens, si précieuse pour la connaissance de la croisade albigeoise et de la conquête du Languedoc.



NDLR - Ici prend fin le merveilleux récit de la «Légende Toulousaine», mais que nos lecteurs se rassurent, Monsieur Michel ROQUEBERT nous entraîne encore dans le passé toulousain avec un autre récit «l'Or de Toulouse» dont vous découvrirez le premier chapitre en tournant cette page.



L'Or de Toulouse

Vers 600 avant Jésus-Christ, alors que Tarquin l'Ancien régnait sur Rome, Ambigat, roi des Arvernes – autrement dit des Auvergnats – expédia hors de Gaule trois cent mille jeunes gens dont la turbulence troublait l'ordre public. Le peuple des Tectosages, qui habitait l'actuel Haut-Languedoc, fournit un important contingent de ces bouillants émigrants – en particulier le canton des Tolosates, l'un des plus importants du pays.

Telle est du moins la façon dont les historiens anciens expliquent les grandes migrations celtes. Les choses sont évidemment plus complexes car, en réalité, les Tectosages eux-mêmes n'arrivèrent de la lointaine Germanie sur les rives de la Garonne qu'aux environs de l'an 300. Quoiqu'il en soit, plusieurs siècles durant, des hordes gauloises errèrent de l'Italie aux Balkans, terrorisant le monde gréco-latin et passant même en Asie Mineure pour y fonder cette fois des villes comme Ancyre.

Les Tolosates furent de ces expéditions lointaines. Ils ne rentrèrent au pays de leurs ancêtres qu'en l'an 278, après avoir pillé le temple des Delphes...

I - 278 av. J. - C. : LES TOLOSATES A L'ASSAUT DE LA GRECE.

La première épopée à laquelle furent mêlés des Toulousains n'est en fait qu'une longue suite de pillages et de meurtres. Ils ont quand même fondé une ville en Asie mineure : Ancyre, devenue Ankara.

Je me nomme Attaïorix, et je suis fils de Ségomaros. Ma mère s'appelait Eressen. Je ne l'ai presque pas connue. Elle mourut en mettant au monde ma sœur Hanna, que je n'ai guère plus connue qu'elle. Toute enfant, elle fut capturée par les Macédoniens, qui avaient attaqué notre camp par surprise, une nuit ; elle dut être vendue comme esclave sur quelque marché de Grèce ou d'Asie.

Quant à mon père, à peine étais-je en âge de porter les armes qu'il fut tué par une flèche grecque. Je le vois encore tomber. C'était au plus fort d'une bataille, quelque part en Thrace. Nous avions été assaillis dans un défilé par la cavalerie légère de l'ennemi. Mon père savait, d'un seul coup d'épée, faire mordre la poussière aux chevaux.

Se couvrant tout le corps de son long bouclier, il se jeta à genoux juste devant la bête qui, trébuchant sur lui, venait s'enferrer sur la grande lame qu'elle recevait en plein poitrail. Cheval et cavalier roulaient alors sur le sol dans un flot de sang.

Ce jour-là, mon père venait d'abattre et d'égorger quatre ou cinq Grecs. Tout à coup, il voulut redresser son épée, qui s'était malencontreusement pliée. Nous avons toujours eu des lames de mauvaise qualité. Celles des Grecs ne se tordent pas. On dit que c'est parce qu'ils trempent dans l'eau le métal encore rouge. Et puis elles sont beaucoup plus courtes que les nôtres.

Pour redresser du pied son arme, mon père s'était, un bref instant, découvert. J'étais juste derrière lui. Soudain, je le vis pirouetter vers moi. Il ne tenait plus ni épée ni bouclier.

Une flèche était plantée dans sa cuisse gauche, non loin de l'aîne. C'était une longue flèche, très longue, très fi-

ne, empennée avec élégance et baguée de métal. Mon père la regardait d'un air hébété. Puis la fureur lui monta au visage. Il prit à deux mains son grand casque tout cabossé, auquel manquait une corne et le jeta à terre avec une sorte de rugissement. Comme il essayait de faire un pas vers moi, il chancela. Sa jambe était raide. Sur le sang mêlé de terre qui collait à ses braies, je vis couler un filet vermeil.

Je fis un geste pour le soutenir, mais il me repoussa brutalement.

Tout cela, bien que s'étant passé très vite, m'avait distrait un instant du combat. J'eus cependant, le temps d'apercevoir un cavalier grec qui fonçait sur nous, le javelot haut levé. Sans réfléchir, je tentai alors le geste que j'avais vu tant de fois accomplir à mon père : je me jetai dans les pattes du cheval, en me faisant tout petit sous mon bouclier. C'était la première fois. Je crus que le ciel s'écroulait sur ma tête.

A ma grande surprise, je pus me relever. Étourdi, je vacillais encore en cherchant mon père du regard. A quelques pas de moi, il était adossé à une roche. Le Grec avait roulé jusqu'à ses pieds. Ce devait être un homme jeune, et très fort. D'un bond, il se mit debout, et tira son glaive. J'eus un geste de rage : mon épée, sous le choc, m'était tombée des mains. J'étais sans armes. Je lançai à mon père un regard désespéré. Le Grec n'avait qu'un glaive court. Mais ces gens-là sont solidement protégés par leur cuirasse de métal, et leur casque, qui leur cache tout le visage. Je désespérais d'assommer le mien avec mon seul bouclier. J'étais tout occupé à assurer ma défense, et le Grec était déjà sur moi, quand mon père, qui haletait, la tête renversée en arrière sur la pierre, se plia en deux, comme sous le coup d'une douleur plus violente. Mais ce fut pour saisir à pleines mains la flèche fichée dans sa cuisse. Il ne poussa pas un cri. Il arracha le dard sanguinolent auquel tenait encore un morceau de sa chair et, se jetant de tout son poids sur le Grec, il le lui planta sous l'aisselle, au défaut de l'armure.

Ce jour-là, comme cela nous arrivait souvent, harcelés que nous étions par la cavalerie grecque, qui nous obligeait à d'incessants mouvements, nous n'eûmes pas le temps d'emporter nos morts. Ségomaros, mon père, fut abandonné avec ses frères sur un chemin sec et rocailleux de Thrace. Mais je m'étais montré digne de prendre sa place.

(à suivre)

Michel ROQUEBERT

Notre CARNET

ARRIVÉES DE :



Monsieur **MERCADIER Jean-Claude**
agent/contrat hors catégorie affecté à
CE le 01.01.1986



Monsieur **GOTTARDI Jean-Louis** ou-
vrier G IV affecté à SE 7 le 01.01.86



Madame **NOEL AAP G. VI** affectée à
SA 4 le 01.03.1986



Monsieur **CONQUET Jean** ouvrier
G VI affecté à SE 5 le 01.03.1986



Monsieur **TENDINI Patrick** A/C 4 C
embauché à SA 1 le 01.02.1986



Mademoiselle **LAU Marie-Claire** sténo-
dactylo stagiaire affectée à ST le
01.05.1986



Monsieur **BOMBAIL Philippe** ouvrier
G V affecté à SE 1.1 le 01.12.1986

NOMINATIONS :

- Madame **GALL Christiane** A/C, est promue au G VI de
commis
- Madame **BAUMERT Monique** A/C, est promue au G VI de
commis
- Nous avons le plaisir de porter à la connaissance du per-
sonnel, la nomination par décret du 14 mars 1986, au gra-
de d'Ingénieur Général de 2ème classe, de notre ancien
Directeur **Joseph GOURSOLLE**.

Toutes nos félicitations aux nouveaux promus.

DÉPARTS :

- **ICA MAURY**, Directeur du CAP, le 01.03.1986
- **FONTAINE Jean-Louis**, le 01.05.1986
- **COUPÉ Jean**, le 22.05.1986

RETRAITES :

- **RENOUST Édouard**, le 25.12.1985
- **PERÉA Carmen**, le 01.03.1986
- **ROCA Jacqueline**, le 01.04.1986
- **BARQUISSAU Jean**, le 01.05.1986
- **BOURNIQUEL Raymond**, le 10.05.1986
- **LUIGI Solange**, le 03.07.1986

Longue et heureuse retraite.

MARIAGE :

- **VALENTIN Patrick**, le 31 mai 1986

Félicitations aux nouveaux époux.

NAISSANCES :

- **Aurélien**, fils de **CONQUET Jean**, le 02.05.1986
- **Guillaume**, fils de **BOUSQUET Jean-Claude**, le 13.06.1986

Meilleurs vœux de bonheur aux enfants et compliments aux heureux
parents.

INFORMATION

ST MICHEL 86

La Saint Michel du CAP aura lieu cette année le Vendredi
3 Octobre à 15 heures précises, dans la salle de pliage des
parachutes.

Thonier à St Jean de Luz



JOURNÉE DES RETRAITÉS 1986

Le CAP compte à ce jour quelques 90 retraités. C'est peu et c'est beaucoup eu égard à son jeune âge. Ces «anciens» sont encore très près de nous et bien connus pour la plupart d'entre eux. C'étaient les pionniers et comme toujours il y avait beaucoup de «figures» parmi eux. Des personnalités, quoi !

Aussi c'est toujours avec grand plaisir et beaucoup de soins que chaque année, nous préparons cette journée de retrouvailles pour qu'elle soit différente des autres. Personne ne s'y trompe et, chaque année, en plus des fidèles piliers, quelques-uns de plus font une réapparition. L'éloignement géographique, les cures, les voyages, la maladie, hélas, sont autant d'empêchements. Néanmoins, cette année nous avons atteint une participation de l'ordre de 50%. C'est un taux exceptionnel qui nous encourage à faire mieux encore.

Encore un mot. Tous n'ont pas pu venir, mais TOUS ont répondu. Nous ne pouvons reproduire dans ces pages tous les messages qui nous sont parvenus, aussi vais-je simplement en résumer l'esprit : ils restent très attachés au CAP, ils sont heureux du travail qu'ils y ont fait et assurent leurs successeurs de leur cordiale sympathie.

Il est temps à présent de céder la plume à un reporter de talent. Celui là même qui a créé l'AUTAN, l'a porté sur les fonts baptismaux, l'a élevé et, à présent, le regarde grandir. J'ai nommé le cultivé, le scientifique, l'humaniste, l'électrique MAX CATHALA qui, avec sa verve habituelle, va nous conter cette sacrée journée.

F. LEPOT

Cette année, les retraités du CAP ont été particulièrement gâtés, sinon par les conditions météo, du moins par les organisateurs de la journée de réception qui, traditionnellement, est réservée aux anciens, une fois par an... au printemps.

Je dirai que cette fête, car c'en était une, s'est passée sous le signe de la médaille qui, chacun le sait, possède deux faces assez dissemblables pour ne pas dire fortement contrastées. Deux faces disais-je, en effet :

- C'était le printemps... **MAIS** il pleuvait,
- il faisait froid... **MAIS** un bon feu de cheminée nous attendait dans le hangar de Sabonnères,
- nous sommes partis en car à l'heure prévue... **MAIS** nous avons dû rebrousser chemin pour récupérer un retardataire, notre ami Arasse ; il avait eu du mal à rejoindre le CAP, le ventilateur du moteur de sa voiture tournait trop vite soufflant les bougies et empêchant un démarrage au quart de tour,
- au retour, nous avons facilement retrouvé la porte 2... **MAIS** nous avons eu quelques difficultés pour rejoindre la cantine, allez savoir pourquoi !,
- dans cette cantine, nous nous sommes installés dans une vaste et belle salle... **MAIS** nous avons dû la quitter pour en rejoindre une autre, non moins belle, qui nous était réservée.

Voilà pourquoi je parlais de médaille ; mais la nôtre était belle tout de même, des deux cotés et même sur tranche, jugez-en !

Comme prévu, à neuf heures précises, nous sommes réunis dans la salle de cinéma du CAP. L'Ingénieur en Chef BONAN, nouveau Directeur, nous y réserve un accueil sympathique et nous présente le programme de la journée :

- départ en car pour Sabonnères,
- présentation des U.L.M.,
- initiation au vol U.L.M.,
- apéritif,
- buffet campagnard,
- retour au CAP,
- réunion à la cantine,
- visite des installations du CAP,
- prévisions pour l'an prochain : présentation d'un largage lourd, de A jusqu'à Z...L.

Sachant donc ce qui nous attend, nous partons pour Sabonnères à 9 H 15, sous une pluie fine non prévue au programme. Après avoir récupéré le retardataire sus-nommé, il s'instaure, dans le car, cette atmosphère pleine de gaieté qui enveloppe toujours ce genre de sortie d'une aura indescriptible : des souvenirs sont évoqués, dans tous les coins, souvenirs entrecoupés de franches rigolades, preuve que si notre vie au CAP a été laborieuse, nous avons su y aménager, quand il le fallait, quelques moments de détente "pagnolesque" que des plumes savantes pourraient nous raconter un jour dans les pages de l'Autan.

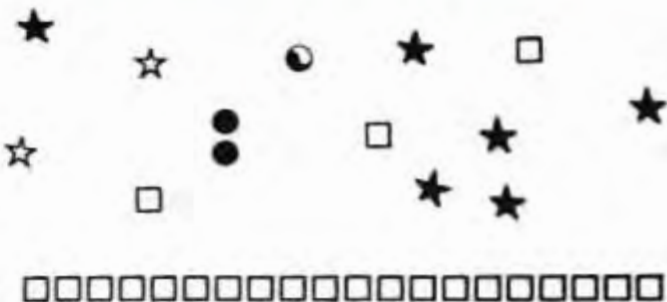
Après une heure d'un voyage agréable quoique cadencé par le ballet des essuie-glaces, notre car amorce un beau virage à gauche et nous voilà devant le hangar de l'aéro-club de Sabonnères : un U.L.M. vient de s'y poser et rejoint au parking les autres "merveilleuses machines" qui attendent les spectateurs que nous sommes pour prendre l'air à leur tour.

Descendus du car nous faisons cercle autour du Lieutenant Colonel DUFAU qui nous raconte l'histoire toulousaine des *ultra-légers-motorisés*, en donnant une description détaillée de chacun des types d'appareils, pendulaire ou trois-axes. Il nous précise combien l'État Major a été satis-

REUNION

Decorative title with stars, swirls, and confetti.





fait des prestations du CAP et de la STAT dans le domaine d'utilisation de ces appareils et que si ce programme est actuellement arrêté c'est uniquement pour des questions de priorité. Après avoir répondu à quelques questions posées par les "anciens" devenus soudain sages et attentifs, le Lieutenant Colonel DUFAU nous invite à prendre l'air.

Malgré le ciel bas et la pluie dont les U.L.M. se moquent, le ballet aérien commence, emportant vers le ciel des passagers qui n'auront eu qu'une difficulté, enfiler par-dessus leurs vêtements civils une combinaison de vol rendue d'autant plus nécessaire que le *froid, le vent et la pluie persistent... et signent*. Le pilote, notre ami CASTERAN, son éternel sourire aux lèvres amène avec lui les audacieux dont le courage sera récompensé, à l'atterrissage, par un brevet de vol sur U.L.M. Le sexe n'existe pas, les passagères sont aussi nombreuses et enthousiastes que les passagers comme l'atteste la liste des diplômés :

Mesdames AURET, BOUTIN, GUICHERD, JANY, MAYMIL, ROUSSEAU.

Messieurs AURET, BOUTIN, CAZOTTES, CHOTEAU, DUFOUR, ESCAICH, GUICHERD, LEMAIRE ROUSSEAU, SITTLÉ.

Les vols terminés, tout le monde rejoint la salle de l'aéro-club où, devant une cheminée monumentale brûlant des bûches énormes, des tables disposées en U vont accueillir 45 convives. Après "l'apéro" nous nous attendions à un buffet campagnard traditionnel ; nous ne sommes pas déçus c'est un véritable *gueuleton* qui nous est servi :

*Assiette de charcuterie, jambon, saucisson, saucisse
Beurre du "Poitou",
Macédoine de légumes aux champignons de Paris,
Haricots verts,
Cote de porc grillée,
Fromages,
Glace aux fruits et gâteaux,
Café et pousse-café,*

Le tout arrosé par un bon vin rouge dont j'ai oublié l'origine.

Après de telles agapes au pays du bel canto, comment ne pas s'attendre au passage de la table à la scène : deux chaises remplacent les "planches". Sur l'une d'elles un prestigieux chef d'orchestre, MIMILE, et sur l'autre ESCAICH qui nous envoie un de ces "Bébert" inédits dont le refrain est repris par des dizaines de voix plus enthousiastes les unes que les autres. La salve d'applaudissements qui s'ensuit salue à la fois la sortie de ces deux premiers artistes et l'entrée en scène de charmantes duettistes, mesdames AURET et MAYMIL ; elles nous interprètent "Le petit vin blanc". Même succès que précédemment. Ensuite, surprise, un morceau "classique" et nous sommes nombreux dans la salle à être étonnés par la voix de notre copain WITTE-RONGHEL ; nous l'avions connu "féroce" sur les terrains de rugby, nous le découvrons sentimental et tendre pour rendre un vibrant hommage aux retraitées qui apprécient "Femmes, que vous êtes jolies". C'est du délire ! on se demande ce qui se serait passé si nous étions restés tout l'après-midi à Sabonnères au lieu de rentrer au CAP. Mais le programme a ses exigences et finalement le car nous ramène sans encombres mais non sans bruit avenue de Grande Bretagne.

Nous rejoignons la cantine où nous sont offerts les traditionnels petits gâteaux et quelques bonnes bouteilles. Les histoires fusent de nouveau, d'une table à l'autre cette fois, et il n'est pas besoin de prêter l'oreille pour reconnaître les voix de JANY, de SIELLEZ et d'autres qui se remémorent, au CAP, leur passage au "palais de la sueur".

La journée se termine par la visite des installations anciennes et nouvelles du Centre, heureux sommes-nous de voir notre "boîte" s'installer dans les locaux où les différents services disposeront d'installations modernes leur permettant de mieux exprimer leurs capacités dans tous les domaines liés de près ou de loin au parachutage et au largage.

Que sera notre réunion 1987 ? Dans le fond de nous-mêmes il nous tarde déjà d'y être et je pense que nous serons encore nombreux à nous y rendre pour participer à la rendre encore plus belle et plus agréable.

MAX CATHALA

LE TEMPS DE LA RETRAITE
(sur l'air du "Petit vin blanc")

Refrain

*Ah ! qu'il est beau le temps,
Le temps de la retraite,
On est toujours en fête,
On est toujours content,
Et puis, de temps en temps,
Joyeux on part en voyage,
On voit de beaux paysages,
On est bien entre amis,
Et l'on chante, et l'on rit,
Maintenant, on profite de la vie.*

1 er Couplet

*Pendant des années, on a travaillé,
Souvent comme des bêtes,
On l'a méritée, on l'a bien gagnée,
Cette sacrée retraite,
Le temps passe vite, et je vous invite
Avant qu'on se quitte
A chanter gaiement
Chantons tous ensemble
Mém' si nos voix tremblent
Le chant nous rassemble
Dans un même élan.*

Refrain

2 ème Couplet

*En toute occasion, nous manifestons
Notre insouciance,
Nous sommes ravis, et l'on voit qu'ici,
Règne l'ambiance.
Notre folle ivresse chasse nos tristesses
Toutes nos détresses et nous rend contents
En ce jour de fête, que rien n'nous arrête
Chantons à tue-tête
Ce refrain charmant.*